

**MAXIME TANDONNET**



**IMMIGRATION  
SORTIR DU CHAOS**

ESSAI

**Flammarion**

Extrait de la publication





# Immigration sortir du chaos

Du même auteur

*Le Grand Bazar ou l'Europe face à l'immigration,*  
L'Harmattan, 2001.

*Migrations : la nouvelle vague,* L'Harmattan, 2003.

*Le Défi de l'immigration : la vérité, les solutions,*  
François-Xavier de Guibert, 2004.

Maxime Tandonnet

# Immigration sortir du chaos

Flammarion

© Éditions Flammarion, Paris, 2006.  
ISBN : 978-2-0821-0592-7

« L'hypocrisie est un vice privilégié qui jouit en repos  
d'une souveraine impunité. »

Molière, *Dom Juan*

« L'ordre, et l'ordre seul, fait en définitive la liberté.  
Le désordre fait la servitude. »  
« Le triomphe des démagogues est passager  
mais les ruines sont éternelles. »

Charles Péguy, *Les Cahiers de la Quinzaine*



## Introduction

Avril 2007 : la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est inaugurée à Paris, porte Dorée, et remplace l'ancien musée des Colonies. L'État reconnaît ainsi la place de l'immigration au centre de l'identité française. Le symbole est éclairant : la France coloniale devenue « France terre d'accueil ».

Avec l'empire colonial, la France se transportait sur les cinq continents. Désormais, à travers les flux migratoires, c'est le monde qui vient à la France. Le début des grands flux migratoires Sud-Nord (extra-européens) coïncide d'ailleurs avec l'accélération de la décolonisation au début des années 1960. Les liens entre colonisation et immigration sont dès lors complexes et ambigus. Les migrants se dirigent le plus souvent vers le territoire des ex-colonisateurs, phénomène qui s'explique par des raisons pratiques – la langue – mais aussi sans doute psychologiques : comme si, au goût de l'indépendance et de la liberté, se mêlait la nostalgie de l'imbrication entre le monde occidental et les pays du Sud, que fut aussi la colonisation.

Tout se passe comme si la jeunesse migrante des peuples du Sud partait à la rencontre d'une civilisation qui s'est éloignée d'eux. La décolonisation a laissé un vide que la solidarité internationale n'a pas permis de combler. Le fossé ne cesse de se

creuser entre l'Europe prospère, en paix, et le continent africain qui s'enfonce dans la guerre, la corruption et la misère. L'émigration massive correspond avant tout à la quête d'un mode de vie européen – société de consommation, liberté des mœurs, démocratie – dans le contexte de la dérive des continents, d'une solitude et d'une marginalisation croissantes de l'Afrique.

Les migrations, qui pourraient être un vecteur de dialogue et de rapprochement entre les peuples, se transforment en une source de tensions et de malentendus. Tandis que les élites, aveuglées par le culte des bons sentiments, s'époumonent à vanter les mérites d'une ouverture sans condition, la France se fragmente depuis plusieurs décennies sous l'impact d'une immigration incohérente et non maîtrisée.

Les émeutes d'octobre et novembre 2005 ont marqué un tournant dans l'histoire politique de l'immigration en France. Ce pays est devenu soudain, en l'espace de quelques jours, la proie d'une flambée de violence nouvelle par son intensité et sa nature. Les troubles ont éclaté le 27 octobre, après la mort de deux jeunes gens d'origine africaine à Clichy-sous-Bois, électrocutés dans un transformateur d'EDF, et se sont répandus comme une traînée de poudre. Pour la première fois depuis la guerre d'Algérie, le Gouvernement a été contraint, le 8 novembre 2005, de décréter l'état d'urgence en métropole.

La présentation bien-pensante, quasi officielle de ces événements, les a mis sur le compte du racisme, de l'exclusion, de l'abandon et des injustices dont les jeunes des cités, issus de l'immigration, seraient les victimes. La pensée dominante s'est focalisée sur la « discrimination à l'embauche » qui serait la cause de tous les maux. Octobre 2005 serait ainsi une « révolte sociale », en réaction au racisme, aux inégalités de la société française, donc inévitable.

L'autre approche, ultra-minoritaire du côté des élites intellectuelles, mais largement répandue dans les milieux populaires, a interprété ces événements comme une flambée de haine et de violence à caractère ethnique, opposant une partie des populations issues de l'immigration, installée dans les quartiers sensibles, à la France d'origine européenne.

Depuis quarante ans, la France accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de migrants, au titre du travail, puis de l'immigration familiale, des études et de l'asile (environ trois cent cinquante mille entrées au total, chaque année, au rythme du début des années 2000, mineurs inclus), sans avoir les moyens de leur proposer le minimum nécessaire à l'intégration : un emploi et un logement. La classe dirigeante, dans sa grande majorité, les élites de notre pays, politiques, administratives, judiciaires, universitaires, médiatiques, préconisent et encouragent cette ouverture au nom de la libre circulation et des droits de l'homme.

Mais en même temps, par mille et une astuces, « la France d'en haut », la France ouverte, se voit préservée dans sa tranquillité et sa bonne conscience du fait de la ghettoïsation des migrants et de leurs descendants. D'où les six cent trente « cités sensibles » (une centaine en 1990), la ségrégation urbaine croissante, le foisonnement des squats et des taudis dans les quartiers sinistrés de la banlieue.

Les élites françaises voient dans l'immigration un facteur de modernité, d'ouverture, de diversité, sans s'interroger sur le volume, les modalités et les conditions de l'accueil des étrangers. N'est-il pas acquis, une fois pour toutes, que « l'immigration est une chance pour la France » ? Mais quant aux migrants et à leurs enfants, ces mêmes élites les tiennent à distance respectable. D'où la ruée, en toute bonne foi, vers

l'échappatoire des beaux quartiers et des écoles privées. Les bons sentiments, oui ; la promiscuité, non.

Ce principe d'« ouverture excluante » est en train d'installer une sorte d'apartheid français, un climat de déchirement, qui peut conduire à la haine et à la barbarie, et dont les événements d'octobre 2005 ne furent sans doute que les prémices.

L'immigration, qui aurait pu, qui aurait dû, être « une chance pour la France », se referme sur elle comme un piège... Comment en sortir ? Comment réconcilier la France avec l'immigration, faire de celle-ci un atout ? Ce livre est un cri d'alarme : si rien ne change dans les années à venir, de tels événements ne peuvent que se reproduire, en bien pire sans doute, et déboucher sur un face-à-face dramatique entre deux France : l'une européenne, d'implantation ancienne, l'autre de couleur, issue de l'immigration récente.

Il repose aussi sur la ferme conviction que la fatalité n'existe pas dans un domaine comme celui de l'immigration. Les actions entreprises de 2003 à 2006, on y reviendra, ont permis de commencer à rompre avec des années d'immobilisme et de laisser-faire. Parenthèse ou tournant historique ? Les années à venir seront cruciales. On peut tout espérer si le travail de remise en ordre engagé se poursuit. En revanche, toute rechute dans l'esprit d'abandon aurait des conséquences redoutables et peut-être définitives. L'immigration est un immense enjeu. La France se trouve à la croisée des chemins. On sait aujourd'hui vers quels précipices conduisent les dérobades, l'inaction, la politique de l'autruche, la dictature des bons sentiments.

Ce livre n'est pas de droite ou de gauche. Écrit par un praticien des politiques d'immigration, il s'adresse aux citoyens de France et aux dirigeants politiques de tous bords, présents ou futurs, dans l'espoir d'apporter une lueur de raison sur l'un des sujets les plus sensibles et les plus complexes de notre époque.

## CHAPITRE I

# Le triomphe des bons sentiments

*« La vérité, comme la lumière, aveugle. Le mensonge, au contraire, est un beau crépuscule qui met chaque objet en valeur. »*

Albert Camus, *La Chute*

« L'Histoire nous enseigne que les migrations améliorent le sort de ceux qui s'exilent mais aussi font avancer l'humanité tout entière<sup>1</sup>. » Ces propos de M. Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, illustrent l'image d'une immigration idyllique, source de toutes les vertus, tous les progrès, comme jadis le socialisme.

Aucun pays au monde n'est aussi réceptif que la France à ce message d'une immigration bienfaitrice, source de fertilité, de modernité et d'ouverture. Trois spécialistes réputés de l'immigration proclament ainsi que « la France ne repartira pas sans s'ouvrir au monde, donc aux migrations<sup>2</sup> ». Or, la

1. *Le Monde*, 9 juin 2006.

2. Olivier Brachet, Denise Helly, Claire Rodier, *Le Monde*, 12 décembre 2005.

vérité, c'est que la France fait déjà partie des États les plus ouverts de la planète à l'accueil des flux migratoires. Le consensus idéologique sur cette question, dans les élites françaises, est assourdissant. C'est un universitaire réputé, M. Bertrand Badie, qui estime pour sa part que « l'immigration est l'avenir du monde » puisque « dans un monde où tout bouge, les sons, les images, les idées et surtout les marchandises, il est parfaitement utopique de faire des êtres humains une exception <sup>1</sup> ».

Cette approche univoque, passionnelle, totalisante de l'immigration, distingue la France des autres grandes nations européennes, notamment de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne, où le débat sur ce sujet est infiniment plus libre et pragmatique.

Certes, l'immigration est parfois nécessaire pour des raisons économiques, démographiques, culturelles. Au-delà d'un certain volume, mal gérée, elle peut aussi constituer un facteur de désordre, d'instabilité et de déchirements. Il est de bon ton, en France, d'en évoquer les avantages et d'en ignorer les conséquences négatives. « L'immigration est une chance pour la France » : quel représentant de l'élite française – politique, administrative, judiciaire, universitaire, intellectuelle, médiatique – oserait se hasarder à discuter, nuancer, relativiser ce dogme ?

1. *La Croix*, 17 mai 2006 : M. Badie confond immigration et circulation des personnes.

## L'immigration repentance

La haine de soi, ou la honte d'être français, imprègne la sensibilité d'une partie de cette élite vis-à-vis de la question de l'immigration. Une forte culpabilité explique largement l'ensemble des tabous et des inhibitions de la société française à l'égard de ce phénomène. Dans aucun pays au monde, pas même en Allemagne, ne prédomine sur l'immigration un tel complexe. La France n'est-elle pas la seule nation dont la conscience est entachée d'un double sentiment de culpabilité : la collaboration et la colonisation ?

Dans l'histoire du régime de Vichy, les persécutions antisémites se conjuguent à la stigmatisation de l'étranger. Le 22 juillet 1940, le gouvernement du maréchal Pétain adopte un décret-loi qui remet en cause les naturalisations intervenues depuis 1927. Au fil des mois, plus de sept mille juifs perdent ainsi la nationalité française et deviennent des étrangers. Charles Maurras, inspirateur de la révolution nationale, reste avant tout, dans la mémoire collective, l'un des maîtres de l'antisémitisme français et le pourfendeur du « métèque ». Chantre du lien entre un peuple immuable et son territoire, le chef de l'Action française a posé les fondements idéologiques de ces mesures déshonorantes : « Ce pays-ci n'est pas un terrain vague. Nous ne sommes pas des bohémiens nés par hasard au bord du chemin. Notre sol est approprié depuis vingt siècles par les races dont le sang coule dans nos veines<sup>1</sup>. » Depuis, les paroles de Maurras ont fortement contribué, par réaction, à forger la vision moderne d'une France terre d'accueil. Elles ont aussi ouvert la voie au risque de basculement dans l'extrême inverse, celui de la négation de l'idée même de nation.

1. *L'Action française*, juillet 1912.

L'image d'une France rongée par le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme imprègne le célèbre ouvrage de Bernard-Henri Lévy, *L'Idéologie française*<sup>1</sup>, livre culte de la gauche libérale dans les années 1980 : « J'habite un pays étrange, extraordinairement mal connu, ceint d'une haute muraille de brume, de fables et de mirages... »

Évoquant une disposition de « la loi Debré » destinée à renforcer la lutte contre l'immigration illégale, un manifeste de plusieurs intellectuels autour du professeur Emmanuel Terray, publié par *Le Monde* le 15 février 1997, dénonce une politique qui « renoue ainsi avec l'esprit et les pratiques des heures les plus sombres de notre histoire ». La référence à cette période maudite est constante. L'idée qu'il puisse y avoir un point commun entre l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière et les déportations ronge les consciences. Maxime Gremetz, haut dirigeant du PCF, déclare à l'occasion d'un débat, à propos de la politique française de l'immigration en 2003 : « J'ai honte. C'est une discrimination qui rappelle les années noires de l'occupation... Voilà des mesures infamantes, discriminatoires, qui stigmatisent l'ensemble de la population issue de l'immigration<sup>2</sup>. » Le rapprochement entre la politique de maîtrise de l'immigration et le régime de Vichy est insidieux, permanent, obsessionnel. Drapé dans son étiquette d'intellectuel, Étienne Balibar, professeur de philosophie, compare le 14 juin 2006, devant un collectif de « cinq cents intellectuels et artistes » l'idée d'immigration choisie développée par M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, à la « sélection dans les camps de la mort ». L'écrivain Martin Winckler, le même jour, évoquant le raccompagnement en Norvège d'une famille kurde de demandeurs

1. Bernard-Henri Lévy, *L'Idéologie française*, Grasset, 1981.

2. *VSD*, 13 novembre 2003.

d'asile<sup>1</sup>, parle « d'une procédure qui rappelle furieusement l'occupation et la collaboration » et rapproche le sort des enfants kurdes et de leurs parents, reconduits en Norvège pour y présenter leur demande d'asile, de celui des « enfants juifs complaisamment raflés pendant la Seconde Guerre mondiale ».

L'histoire de la colonisation est une autre source du complexe français à l'égard de l'immigration. Il existerait une dette éternelle du monde occidental envers ses anciennes colonies, justifiant un droit perpétuel des habitants du Sud sur les pays du Nord, en particulier celui de s'y installer. Ce principe est au fond de toutes les consciences bien-pensantes. L'ex-colonisé est bon par définition, car il est une victime de l'Europe, de la France. Pur, il incarne l'homme nouveau, la régénérescence, l'avenir du monde. Il est forcément meilleur que son oppresseur : le Français ou l'Européen de souche.

Jean-Paul Sartre exprime à merveille ce principe dans sa préface des *Damnés de la terre* de Franz Fanon (1961) : « Vous savez bien que nous sommes des exploiters. [...] Nos chères valeurs perdent leurs ailes ; et à regarder de près, on n'en retrouvera pas une qui ne soit tachée de sang [...]. Et Sétif ? Et ces huit années de guerre féroce qui ont coûté la vie à plus d'un million d'Algériens ? Pour les hommes d'en face, neufs et délivrés, personne n'a le pouvoir, ni le privilège de ne rien donner à personne. Chacun a tous les droits. Sur tous, et notre espèce, lorsqu'un jour elle sera faite, ne se définira pas comme la somme des habitants du globe mais comme l'unité infinie de leur réciprocité [...]. C'est la fin, comme vous le voyez : l'Europe fait eau de toute part. »

1. En application de la convention de Dublin qui prévoit qu'une demande d'asile en Europe est examinée par le premier pays ayant enregistré sa demande.

L'immigration, revanche sur la colonisation ? Certains auteurs ne sont pas loin de le penser, pour s'en féliciter. « La question de l'immigration évolue vers celle du peuplement. Puisque les étrangers restent, font venir leur famille et se reproduisent sur place, ils vont aider à terme le peuplement de la France. Ce ne sont plus des travailleurs immigrés, mais des colons », se réjouit le démographe Hervé Le Bras dans *Le Démon des origines*<sup>1</sup>.

## Entre le cœur et la raison

L'image française de l'immigration se nourrit ainsi d'une double honte héritée du passé : celle de Vichy et celle de la colonisation. Dès lors, aucun débat serein n'est possible. L'immigration semble parfois s'imposer d'elle-même comme une sorte de repentir. Les circonstances présentes n'ont bien entendu plus aucun rapport avec le temps de l'occupation ou celui de la colonisation. Toutefois, le rapprochement est d'autant plus traumatisant qu'il relève de la passion, de l'inconscient collectif. Il donne lieu à une exploitation idéologique intense, à l'image de celle qui s'est développée en 2005 et 2006 concernant les milliers de familles en situation irrégulière avec enfants scolarisés en France.

Certes, la situation particulière de certaines familles dans l'illégalité, et surtout de leurs enfants, suscite une émotion légitime de l'opinion publique et appelle des décisions à la fois réalistes et humaines. Rien ne justifierait l'expulsion de familles en cas de handicap, de maladie grave, de la perte de toute attache avec le pays d'origine.

1. Éditions de l'Aube, 1998.

Cependant, maîtriser l'immigration est inconcevable si l'on s'interdit à l'avance, par principe, de reconduire dans son pays toute famille avec enfant installée illégalement en France.

Aujourd'hui, n'importe quelle famille peut entrer en France au moyen d'un visa de court séjour, s'installer dans la clandestinité, scolariser ses enfants, puisque la scolarisation est un droit absolu, même si les parents sont en situation irrégulière.

Proclamer le droit pour toute famille à ne pas être expulsée si ses enfants sont scolarisés en France et à bénéficier d'une régularisation aboutirait *de facto* à proclamer le territoire français officiellement ouvert aux familles du monde entier. Aucun pays au monde n'applique une telle logique. Les bons sentiments ne peuvent à eux seuls tenir lieu de politique.

Pourtant, un matraquage d'une intensité inouïe, orchestré par de puissantes associations – le « Réseau éducation sans frontières » – avec le soutien d'une partie importante de la presse, notamment de *Libération*, des intellectuels et des médias, jouant sur les seuls bons sentiments, sur le spectre de la déportation, vise à faire de la France l'unique pays au monde qui offre la possibilité à toute famille d'entrer et de s'installer en foulant aux pieds les lois de la République avec l'assurance de pouvoir rester.

Quelques titres de la presse quotidienne en disent long sur le travail de manipulation : « Douze enfants sans-papiers placés sous la protection d'un parrainage » (*La Nouvelle République*, 26 juin 2006) ; « L'émotion gagne en faveur des élèves sans-papiers » (*Le Parisien*, 26 juin) ; « Des parrains républicains pour six enfants sans-papiers » (*Le Progrès*, 29 juin) ; « Les nouveaux Justes<sup>1</sup> » (*Témoignage chrétien*, 29 juin) ;

1. Allusion pitoyable aux familles qui risquaient leur vie en cachant des enfants juifs sous l'Occupation.



Composition et mise en page



N° d'édition : L01EHB000107N001  
Dépôt légal : Novembre 2006